

## Programme de Formation

### ENV04 - La gestion des sites et sols pollués



#### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 07/12/2026

*fin* 08/12/2026

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Responsables, cadres et agents des services environnement

Responsables et cadres des services fonciers, services techniques, services aménagement, Responsables juridiques et juristes des collectivités locales et des services de l'État

##### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser les grandes lignes de la réglementation et des outils méthodologiques applicables à la gestion des sites pollués
- Connaître les différentes techniques qui permettent d'assurer une réhabilitation de ces sites
- Faire le point sur le cadre juridique et les responsabilités en matière de sols pollués
- Prévenir les risques en cas de cession ou d'acquisition de sites pollués

##### **Description**

###### **1. La réglementation applicable en matière de pollution des sites et sols**

- Les nouveautés réglementaires de l'obligation de remise en état des sites pollués
- L'article 227 de la loi Grenelle 2 sur la responsabilité des maisons mères par rapport à leurs filiales
- L'obligation de remise en état au regard de l'usage futur du site
- La prescription

###### **2. La réglementation : prévenir les risques en cas de cession ou d'acquisition de sites pollués**

- L'obligation d'information en cas d'acquisition ou cession de sites pollués
- Mesurer la portée de l'obligation d'information : les risques pour le vendeur et l'acquéreur
- L'audit d'acquisition



- Les sanctions pour défaut d'information
- Déterminer l'usage futur et les servitudes à mettre en place

### **3. Les aménagements contractuels : la rédaction des contrats de cession et des garanties de passif environnemental**

- Les clauses clés à insérer dans le contrat (garantie, limitation ou exonération de responsabilité)
- La rédaction de clauses de cession et de garantie du passif environnemental

### **4. La procédure administrative de fermeture d'un site industriel**

- Le responsable de la remise en état
- Les solutions en cas de liquidation, de pollueur insolvable, de site orphelin...
- La procédure de remise en état de l'article L. 512.17 du Code de l'environnement
- Les différentes techniques qui permettent d'assurer une réhabilitation de ces sites
- Les modalités d'évaluation des risques de pollution
- Les différents procédés de réhabilitation
- La responsabilité en matière de sites et sols pollués
- La responsabilité du Maire (déchets) et de l'État (ICPE) en cas de carence dans l'exercice de leurs pouvoirs de police respectifs
- Les responsabilités civiles, pénales et administratives du pollueur

### **5. Le contentieux en matière de sites et sols pollués**



#### **Prérequis**

Aucun



#### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud